

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14 février 2023

Objet : Modification de la convention type d'adhésion au service ergonomie ingénierie de la prévention des risques professionnels pour l'inspection et le conseil en prévention des risques professionnels, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n°2016-48 du 26 septembre 2016.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 14 février deux mil vingt-trois à onze heures quarante-cinq, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 7 février 2023, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Igor SEMO.

Avaient donné procuration : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Françoise KERN, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Patrick De La MARQUE à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Etienne FILLOL à Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX à Monsieur Igor SEMO.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Madame Marie CHAVANON, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAURENT, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Julien WEIL.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Modification de la convention type d'adhésion au service ergonomie ingénierie de la prévention des risques professionnels pour l'inspection et le conseil en prévention des risques professionnels, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n°2016-48 du 26 septembre 2016.

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L452- 44 et L812-2,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n°2016-48 du 26 septembre 2016 portant modification de la convention type mixte,

Considérant que le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 a introduit de nouvelles dispositions concernant les instances de dialogue social dans la fonction publique territoriale, au sein d'une nouvelle instance dénommée comité social territorial,

Considérant la nécessité de modifier la convention afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les termes de la convention-type, ci annexée, d'adhésion au service ergonomie et ingénierie des risques professionnels pour l'inspection et le conseil en prévention des risques professionnels.

ABROGE la délibération n°2016-48 du 26 septembre 2016.



Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire
Président délégué du Conseil
départemental du Val-de-Marne